

## Communiqué de presse

9 mars 2012

# Carrière de Bardouville : le changement, c'est maintenant !

Le 18 mars prochain, les habitant-es de Bardouville seront amené-es à s'exprimer par référendum sur un projet de développement de nouvelle carrière sur une surface de plus de 90 hectares et pour une production annuelle de 450 000 tonnes.

C'est l'occasion pour les écologistes de la CREA de rappeler que notre agglomération a plus que contribué, depuis des décennies, à l'effort d'exploitation de ses carrières, au-delà de ses besoins locaux, dans les boucles de la Seine normande.

### Dégradation de l'eau

Le projet d'exploitation de carrières de Bardouville se situe **dans le périmètre de protection du captage d'eau potable**, le seul à alimenter l'ensemble de la Presqu'île d'Anneville (Anneville, Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine et Yville-sur-Seine) et sans interconnexion avec d'autres réseaux.

Le rapport d'expertise rédigé par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), à la demande de la direction régionale de l'État en charge de l'environnement (DREAL), indique ainsi que l'exploitation de Bardouville « **pose le problème de la vulnérabilité du captage d'eau potable** » et trouve « **pertinent de s'interroger sur la conformité même de l'ouverture d'une carrière dans cette zone** »<sup>1</sup>.

Les porteurs de projet osent parler de valorisation de la ressource en eau, au principe qu'on passerait d'une agriculture productiviste avec utilisation d'intrants (nitrates et pesticides), à une exploitation en carrière. **Quel mépris des habitant-es !** La réalité est aujourd'hui toute autre : dans cette zone les intrants ont été supprimés par modification des pratiques agricoles et passage en herbage et prairies qui engagent les agriculteurs à moyen terme, donnant déjà des résultats prometteurs sur la qualité des eaux du captage. Un indicateur de l'extrême sensibilité du captage et de la nécessité de sortir des fonctions d'exploitation (agricole intensive ou de carrière).

Les habitant-es veulent-ils un retour en arrière et **un décapage de la zone de protection, sur la craie déjà fracturée**, qui rendra alors extrêmement fragile la nappe phréatique, notamment en cas de pollution accidentelle ? Cette mise à nu des matériaux par l'exploitation augmenterait enfin considérablement le **risque de ruissellements turbides** qui affecteraient le captage, notamment par les bétoues.

### Comment peut-on encore aujourd'hui envisager un tel projet avec ces éléments de connaissance ?

### Dégradation de l'environnement

Située **au cœur de la boucle d'Anneville**, sur le territoire du **Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande**, la zone concernée par le projet d'exploitation subirait alors une destruction irréversible des espaces naturels et remarquables, notamment les **pelouses silicicoles**, qu'il est impératif de protéger.

Le projet, rendu possible par la modification opportune du plan local d'urbanisme, va notamment à l'encontre des positions exprimées récemment par les élu-es dans le cadre de l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale), qui recommandaient au minimum de limiter l'activité des carrières sur notre territoire

<sup>1</sup>

Rapport BRMG : <http://www.brgm.fr/publication/pubDetailRapportSP.jsp?id=RSP-BRGM/RP-60038-FR>

au vu des impacts environnementaux et des nuisances pour le voisinage qu'elles entraînent depuis trop longtemps.

Le dossier déposé imposera en effet, à **50 mètres des habitations**, de dénaturer l'environnement direct des familles bardouvillaises, par les allers et venues des 60 camions en action chaque par jour, par les nuisances sonores et environnementales induites, par les pollutions atmosphériques entraînées par les poussières dont les risques pour les fonctions respiratoires sont connus.

Les porteurs de projet laissent enfin croire que l'amélioration environnementale passe par un projet de carrière, mis en place à l'issue de l'exploitation. C'est faux, **une politique environnementale n'est pas liée** et permettrait d'ailleurs d'envisager des scénarii économiques bien plus large que ceux auxquels une carrière restreint, en excluant tout le reste.

**Comment peut-on encore aujourd'hui envisager un tel projet avec ces éléments de connaissance ?**

## **La reconversion économique c'est maintenant !**

Au-delà de toutes les nuisances décrites, le modèle d'exploitation actuel est économiquement pauvre en création d'emplois et en ressources fiscales, comparé à **l'opportunité d'une conversion intégrée des activités économiques de la zone**, avec un **volet touristique** vert, un **volet agricole** de proximité (petites parcelles exploitées durablement et créant des emplois et répondant à la demande de produits locaux de qualité) et un **volet industriel** d'évolution de la filière carrières en se tournant vers des alternatives d'avenir, qui constituent autant d'opportunités de reconversions de nos emplois industriels en déclin.

Il est possible de structurer **une filière complète et innovante** adossée à la filière construction, proposant des matériaux issus du recyclage et validés par les normes d'industrialisation, grâce à une activité de recherche-développement sur le recyclage des matériaux de construction, au développement des bio-matériaux et matériaux de substitution à l'alluvion fluvial, à la mise en place d'un site de traitement graves de mer, cela en impliquant les carriers.

Voilà les scénarii de demain sur lesquels nous devons compter si l'on veut durablement améliorer la qualité de vie, les ressources et les emplois, la santé et la qualité de vie des habitant-es des Boucles de la Seine normande.

**Aujourd'hui la CREA doit être moteur du changement. La volonté de cesser l'exploitation de nos carrières est partagée par nombre d'élu-es, tous bords politiques confondus, qui ont conscience des impacts environnementaux et des nuisances qu'elles ont entraîné.**

**Le référendum du 18 mars prochain verra les habitant-es de Bardouville s'exprimer sur leur volonté de voir ou non réalisé ce projet. Ils seront bien évidemment souverain-es dans leur choix, mais nous savons d'ores et déjà que les nouvelles exploitations, sur le modèle des anciennes, n'apportent aucune plus value et aucun intérêt, financier, économique, environnemental, sanitaires, aux Bardouvillais-es qui avaient rêvé mieux pour leur lieu de vie, et surtout qu'elles mettraient en péril les eaux du seul captage de la boucle en détruisant les actions exemplaires de remise en herbe réalisées pour le protéger.**

**Pour le groupe des élu-es EELV de la CREA,**

**Cyrille MOREAU, Président**

---

**Contacts presse :** CREA :  
**Alice BRIANT**  
**02 35 52 93 35 - 06 66 92 67 68**  
**alice.briant@la-crea.fr**